

● E-Stratégie : le web au service des projets agricoles

Durée 2 jours

DATE 29 & 30
Octobre 2018

Lieu Marguerittes

Intervenant

Sylvain Maire,
C4D Communication

Mettre en place une stratégie de communication numérique est devenu un enjeu de développement pour les entreprises agricoles tant pour leur viabilité que dans la transmission des bonnes pratiques et des savoir-faire agricoles.

Se lancer dans la création d'un site Internet requiert des compétences techniques et transversales.


Cette journée a pour objectif de concevoir sa stratégie de communication web, développer sa présence sur le web et de connaître les différents moyens techniques pour réaliser un site Internet.

Objectifs

- Définir ses besoins, ses outils et ses messages.
- Comprendre les enjeux de la communication sur le web et les outils collaboratifs.
- Connaître les différentes méthodes pour concevoir son site soi-même.

Programme

- **Théorie du web** : système de référencement, espace interactif, règles d'écriture pour le web, les différents outils et leurs coûts.
- **Organiser mon site** : définir mon message en tenant compte des attentes sociétales, trouver le bon nom de domaine, développer une arborescence.

- 
- Concevoir une stratégie de communication positive sur le web mettant en valeur ses pratiques agricoles.
 - Disposer d'outils pour en évaluer l'impact.

- **Enrichir le site** : quel design, quelles images, intégration de documents, de vidéos...
- **Le web 2.0** : développer une stratégie en accord avec ses valeurs professionnelles. Passer par un prestataire ou créer son site tout seul ? Construire un plan d'actions.



Procédure pour l'inscription - Formations FD CIVAM 30



Fédération Départementale des CIVAM du Gard
216 Chemin de Campagne
30250 SOMMIÈRES
tél.04.66.77.10.83.
formation@civamgard.fr
www.civamgard.fr
Organisme de formation déclaré en Préfecture

Inscription obligatoire

À l'aide du [bulletin d'inscription en ligne](#)
Retrouvez toutes nos conditions générales
en [cliquant ici](#)

Rappel plafond VIVEA

En 2018, chaque contributeur VIVEA dispose d'un crédit de 2000 € de prise en charge pour se former.

Pour cette formation un montant de 504 € sera décompté de votre plafond.